Saint-Fortunat-sur-Eyrieux - Circuit de la Vignasse

PRIVAS CENTRE ARDECHE - SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX

Profil altimétrique

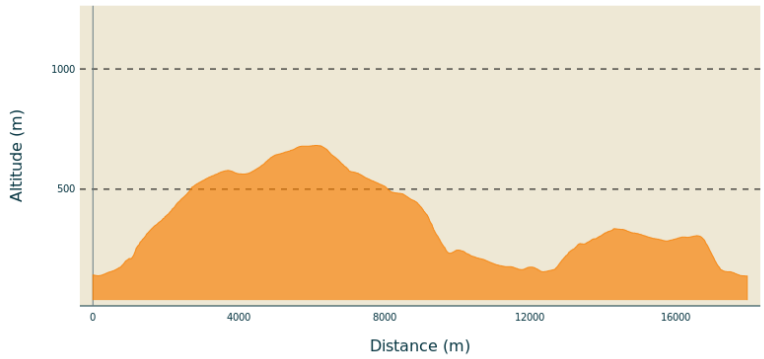

Altitude min 139 m Altitude max 682 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 18.0 km

Dénivelé positif : 784 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine agricole, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, parking en bordure de la "Dolce Via" (à côté du pont sur L'Eyrieux et du camping)

Arrivée : Retour au point de départ

Balisage : GRP PR

Communes : 1. SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX 2. SAINT-JULIEN-LE-ROUX

Prenez la direction du village en traversant le pont sur L'Eyrieux. Traversez la route D120 et suivez la Rue du Général Rampon.

1. Au **mât** "**Place de l'église**", suivez la direction "**Les Aymards 0,2 km** - **Col d'Aurelle 3,1 km**". Prenez la petite route qui monte (Chemin du Col d'Aurelle). Quittez-la dans le premier virage à gauche pour continuer sur un sentier à droite (le sentier surplombe ensuite la route). Montez sur environ 150 m.

2. Au **mât** "**Les Aymards**", suivez la direction "**Reynier 1,8 km** - **Col d'Aurelle 2,9 km**". Suivez le sentier qui monte en serpentant sous les chênes verts. Au contact du virage de la route, prenez immédiatement à droite dans le petit passage entre deux roches. Au niveau de la piste, montez à droite sur environ 150 m. Avant la ruine située sur la droite de la piste, empruntez le sentier qui monte sur la gauche.

3. Au **mât** "**Reynier**", suivez la direction "**Col d'Aurelle 1,2 km**". Poursuivez la montée sur un vieux chemin bordé de chênes. Passez au-dessus de la première maison, puis surplombez la route que vous rejoindrez ensuite en descendant sur la droite avant la seconde maison.

4. Au **mât** "**Col d'Aurelle**", suivez la direction "**St-Julien-le-Roux 1,7 km** - **La Vignasse 1,6 km**". Suivez la piste qui descend doucement, et continuez en face sur la petite route.

5. Au **mât** "**Serre du Clot**", suivez la direction "**Col de la Mure 2,5 km** - **Col de Rotisson 9,2 km**". Suivez la petite route sur environ 80 m.

6. Au **mât** "**La Croix**", suivez la direction "**Col de la Mure 2,4 km** - **Col de Rotisson 9,1 km**". Suivez la petite route (Route de Suc) sur environ 100 m, puis la piste à gauche.

7. Au **mât** "**La Vignasse**", suivez la direction "**St-Fortunat-sur-E. 11,5 km** - **Raymondon** - **Crumière 8,7 km**". Suivez le chemin, passez à côté de la maison de La Vignasse, puis entrez dans un bois vers la droite. Plus loin, descendez dans une zone déboisée. Plus loin, descendez sur la droite vers une caravane, traversez la piste et continuez en face en direction du hameau Suc. Rejoignez la petite route, suivez-la vers la gauche sur environ 1,2 km, puis laissez le Chemin du Perrier sur votre droite et continuez sur la piste. Passez au-dessus du hameau Brunel, puis descendez à droite en suivant la ligne électrique. Après avoir suivi un chemin enherbé sur environ 40 m, continuez à gauche (le hameau est alors sur votre gauche). Le sentier descend dans le vallon (quelques portions très dégradées). Franchissez le ruisseau (passerelle) et remontez en face.

8. Au **mât** "**Fournelet**", suivez la direction "**St-Fortunat-sur-E. 6,9 km**". Suivez la route qui descend sur environ 1,3 km, puis continuer à droite pour traverser le Ruisseau du Charnut. Après le pont, poursuivez à gauche en rive droite du ruisseau. Passez les ruines d'une ancienne maison, franchissez le lit d'un ruisseau, puis rejoignez le hameau Reymondon par la petite route. À l'entrée du hameau, au niveau d'un mur construit en galets, suivez à droite une sente qui longe une propriété et s'élève en passant sur des rochers érodés. Plus loin, la pente s'adoucit. Sortez du bois de chênes verts et dirigez-vous vers le hameau Crumière.

9. Au **mât** "**Crumière**", suivez la direction "**St-Fortunat-sur-E. 2,8 km**". Suivez la route qui descend et passe sous les maisons. Laissez la Route du Serre sur la droite et, plus loin, empruntez la Route du Cros qui monte à droite (joli point de vue sur la Vallée de l'Eyrieux).

10. Au **mât** "**Le Cros**", suivez la direction "**Place de l'église 1,7 km**". Passez le hameau Le Cros et suivez le chemin en direction du hameau L'Ubac. Franchissez un ravin (Ruisseau de Combegrand) puis montez jusqu'aux abords du hameau L'Ubac. Passez entre les grosses pierres qui matérialisent une entrée de propriété, puis bifurquez à gauche pour effectuer une descente. Suivez les lacets du chemin étroit jusqu'au Ruisseau de Rochevielle. Descendez vers la gauche et traversez le ruisseau plusieurs fois pour atteindre des marches en béton sur la droite. Passez entre les maisons, puis prenez à droite.

1. Au **mât** "**Place de l'église**", suivez la direction "**Dolce Via 0,6 km** - **Infos rando 0,6 km**". Reprenez le

même itinéraire qu'à l'aller par la Rue du Général Rampon. Traversez la route D120 et le pont sur L'Eyrieux pour rejoindre le point de départ.

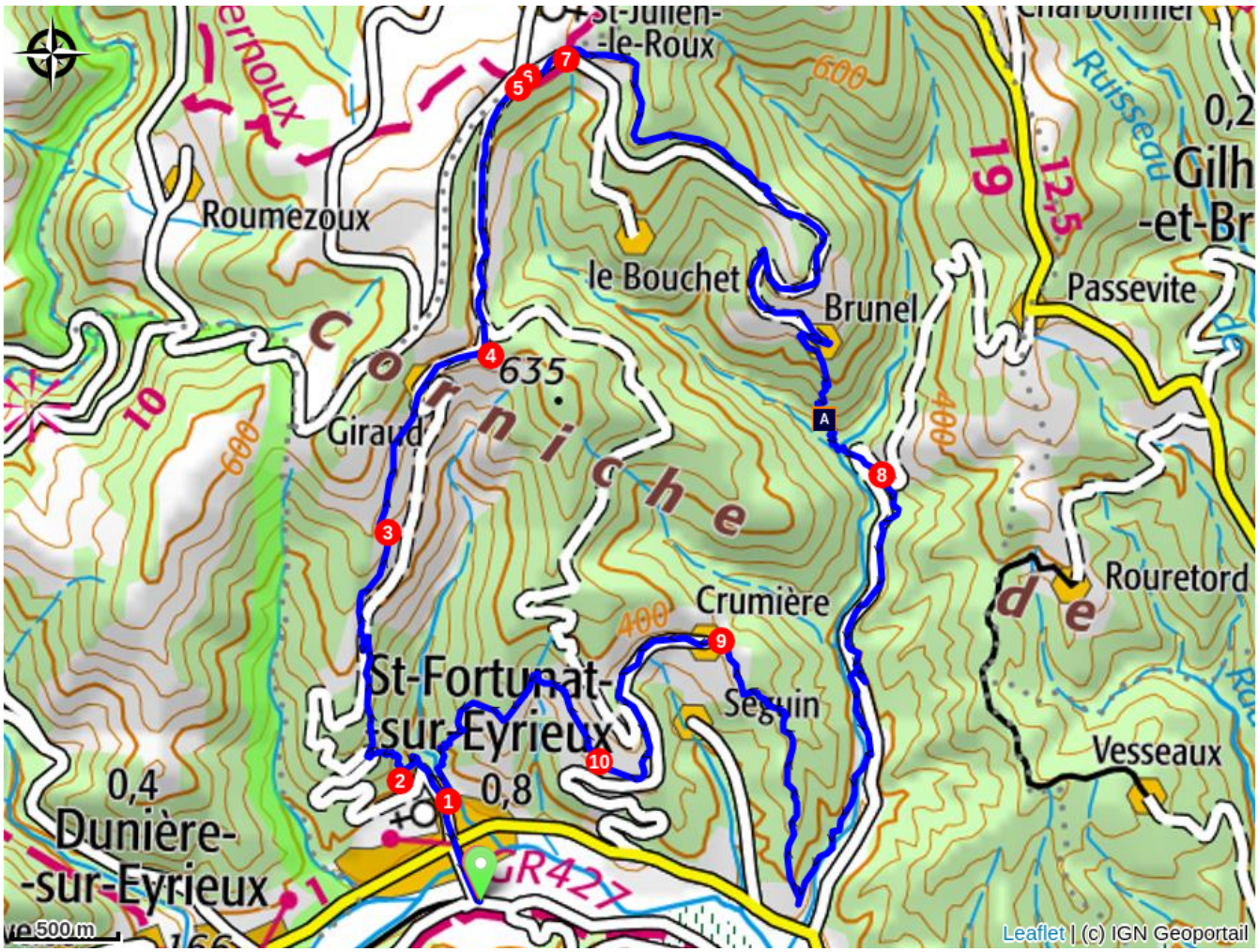

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking en bordure de la "Dolce Via" (GPS : 44.826378, 4.677867)

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents

Période de sensibilité :

Contact : Guillaume CHEVALIER / Chargé de mission Natura2000 et Espace Naturel Sensible / gchevalier@parc-monts-ardeche.fr- 06 16 70 46 88

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde.
Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m

d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèce emblématiques présentent sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Lézard ocellé, l’Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzolz, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.